

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Sandrine Laroche](#)

<https://www.cadre21.org/membres/14b5ba361339916f5d372900>

Date d'obtention : 2020-11-27 17:04:31

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Je débute par remplir la grille d'évaluation sexto avec les personnes concerné. Par la suite, si j'ai des doutes qu'une ou des personnes sont en possession de pornographie juvénile je confisque les cellulaires. Par la suite, je contact les policiers afin de poursuivre l'intervention et j'explique mon intervention. Je dois m'assurer en tout temps qu'il y est le moins de propagation possible dans l'école et que l'intégrité physique et psychologique de l'élève est en sécurité et non compromise.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

L'importance de faire la grille d'évaluation. De ne pas intervenir si un policier nous rappelle pour un cas puisque nous ne sommes pas mandataire du service de police. Qu'il est important de bien évaluer si c'est un cas de malveillance ou impulsif. De protéger l'intégrité des personnes concerné. De s'assurer que la situation est des répercussions dans l'école pour intervenir.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Confisquer le téléphone cellulaire par doute qu'il y est de la pornographie juvénile. Je trouve difficile de savoir qui est en possession ou non car de nos jours le partage se fait tellement rapidement que je trouve cette étape délicate à savoir à qui je confisque le téléphone. Puis, lorsqu'un parent vient nous faire part d'une situation mais que pour le moment s'il y a pas de répercussions dans l'école nous ne pouvons rien faire comme intervention outre que de le référer à faire ses démarches avec les services de police directement.